

Eric de Montgolfier : « Certains élus n'ont pas pris la mesure de leur devoir »

Le procureur de la République du tribunal de grande instance de Nice réagit à l'affaire de corruption qui touche les Alpes-Maritimes.

PROPOS RECUEILLIS PAR VINCENT-XAVIER MORVAN

En poste à Nice depuis 1999, Eric de Montgolfier n'est pas surpris par cette affaire. Il tente d'en faire l'analyse avec lucidité.

LE FIGARO. - S'agit-il du retour des années sombres de la corruption sur la Côte d'Azur ?

ÉRIC DE MONTGOLFIER. - Non, c'est dans la continuité des procédures conduites ici depuis des années. Peut-être par le passé n'ont-elles pas toujours rencontré le succès escompté. Cela signifie qu'aujourd'hui, si un certain nombre d'élus ont compris que ce n'était pas l'intérêt de la région de perpétuer de telles pratiques, d'autres n'ont pas encore pris toute la mesure de leur devoir. Mais encore faut-il, pour en être certain, que l'affaire débouche sur des condamnations.

Ces phénomènes de corruption et de blanchiment sont-ils spécifiques de la région ?

Un maire en prison, un sénateur suspecté

L'OPÉRATION mains propres menée par le pôle judiciaire spécialisé de Marseille a abouti à deux incarcérations : Gérard Spinelli, maire de Beausoleil, et l'entrepreneur en bâtiment Lino Alberti, de nationalité italienne. Le premier pour corruption passive, le second pour corruption active et blanchiment. Selon M^e Szepe-towski, l'avocat de l'élus, on lui reproche d'avoir « perçu une somme d'argent pour ne pas s'opposer à la construction de la tour Odéon », à Monaco, à la frontière de sa commune. Un ressortissant

monégasque a été mis en examen pour corruption et blanchiment : Silvio Perilino, qui serait spécialisé dans les comptes off-shore. Parallèlement, une demande de levée d'immunité parlementaire de René Vestri, sénateur-maire de Saint-Jean-Cap-Ferrat, a été transmise à la chancellerie, qui doit saisir le Sénat, et 500 000 euros découverts dans un coffre bancaire du couple Vestri. Selon M^e Baudoux, son avocat, il s'agit de « l'héritage du frère de son épouse ».

V.-X. M.

Quelle est la responsabilité des politiques ?

Dès lors qu'une opération immobilière passe par un élu, on ouvre la porte à la tentation. C'est un effet pervers de la décentralisation. Avant, quand les permis de construire étaient délivrés par l'État, le risque était limité. Là, on a disséminé les responsabilités. Et dans un certain nombre de situations où la tentation est forte, tous n'y résistent pas. La tentation de monnayer ce qui ne l'est pas, est la définition même de la corruption.

Quelles solutions préconisez-vous ?

Peut-être que la collégialité des décisions éviterait un certain nombre de dérives : il est plus difficile d'acheter plusieurs personnes qu'une seule.

Le rôle de la mafia dans ces malversations a été évoqué. Est-elle implantée ici ?

On voit de temps en temps passer des

mafieux, mais pas en très grand nombre. De toute façon, ils n'arrivent pas avec un drapeau ! Il y a quelques années, j'avais discuté avec des magistrats italiens qui nous reprochaient une tolérance vis-à-vis de familles d'origine sicilienne installées en France. Or certains avaient des professions tout à fait honorables, des médecins, par exemple. Qu'ils accueillent des proches relève de la simple tradition d'hospitalité, et Dieu sait si elle est ancrée ici ! A propos des derniers événements, la libération de Gianni Tagliamento (présenté comme un membre de la Camorra, NDLR) me laisse à penser qu'il n'y avait rien à retenir contre lui.

En matière de blanchiment, quels sont les mécanismes utilisés ?

Le blanchiment, c'est à la fois simple et compliqué. Quand vous disposez d'argent sale, le problème est de pouvoir l'utiliser sans tomber sous le coup de la répression. Il faut donc le blanchir grâce à une activité qui fonctionne comme une machine à laver : le commerce, par exemple, où vous achetez des produits avec votre argent sale qui ressort ensuite propre grâce à la vente de ces produits. L'immobilier, surtout ici où les biens sont chers, est aussi propice. Les casinos, également. On rémunère le personnel, on règle les dépenses d'entretien et d'investissement en argent sale, et ce qui sort de l'activité, le produit des jeux, est de l'argent propre. Les clubs de football peuvent eux aussi se révéler de très bonnes machines à laver.

De quels moyens disposez-vous pour éradiquer de telles pratiques ?

Toute la difficulté, c'est que chaque mécanisme mis en place pour juguler la fraude se traduit par d'autres fraudes qui permettent de contourner le dispositif

Éric de Montgolfier : « Dès lors qu'une opération immobilière passe par un élu, on ouvre la porte à la tentation. C'est un effet pervers de la décentralisation. »

S. LOUVEY/NICE MATIN/PHOTOPOR



initial. À la limite, je me demande si l'on ne serait pas plus efficace en embauchant des délinquants dans les parquets ! Il existe des dispositifs, comme Tracfin ou les commissaires aux comptes dans les sociétés, mais je reste assez perplexe sur ce qu'il faudrait faire. Réprimer, on y arrive, dès lors qu'on parvient à rassembler des éléments. Mais, pour obtenir des résultats, ce sont souvent des mois d'investissement considérable.

Dans le domaine de l'immobilier, un certain nombre d'acquisitions sont-elles le résultat d'activités illicites ? On voit des Russes qui achètent deux ou trois villas d'un coup. Mais leurs moyens sont-ils suspects, du seul fait qu'ils sont russes et que l'on ne maîtrise pas la source de leurs revenus ? Comment démontrer qu'il s'agit d'argent sale ? Toute la difficulté consiste à remonter à la source. Et il ne suffit pas d'être un magnat pour être un bandit. En réalité, le seul moyen

de lutter contre le blanchiment serait la transparence totale entre les différentes institutions nationales.

L'une des personnes mises en examen est un entrepreneur en bâtiment. Quel rôle ce secteur d'activité joue-t-il ici ? Si une opération immobilière a lieu, une commune et qu'elle ne renonce pas, disons, beaucoup d'enthousiasme, l'entrepreneur va-t-il devoir prouver quelque chose pour obtenir les autorisations ? Parfois, avec une enveloppe refus de permis de construire, ça s'arrête... Mais bien fort est celui qui peut dire que c'est le quotidien.

La proximité de Monaco peut-elle jouer un rôle ?

Le phénomène bancaire existe, c'est vrai, mais, pour l'essentiel, aujourd'hui, il est dépassé. On n'a plus besoin d'aller à la banque avec sa valise de billets, d'autres moyens existent. ■